

Paris, le 14 mai 2007

Communiqué de presse

Voyager et COMPENSER ses émissions de CO₂ avec Voyages-sncf.com

Dans sa volonté d'aller vers plus de tourisme responsable et de proposer à l'internaute de voyager autrement, Voyages-sncf.com a lancé l'EcoComparateur fin 2006 et les Trophées du Tourisme Responsable en mars dernier. Voyages-sncf.com poursuit son engagement et propose désormais aux voyageurs français de COMPENSER financièrement les émissions de CO₂ liées à leur transport.

Pour protéger le climat, Voyages-sncf.com informe et propose d'agir avec Action Carbone

Fin 2006, Voyages-sncf.com a choisi de s'engager dans la compensation volontaire de ses propres émissions de gaz à effet de serre avec Action Carbone (programme de l'association GoodPlanet.org). Le calcul des émissions internes de l'entreprise (consommation d'énergie des locaux, déplacements des collaborateurs...) a été réalisé et cet impact a été compensé par un don au programme Action Carbone à hauteur des émissions évaluées.

Aujourd'hui, conscient de l'impact sur le climat de ses prestations de voyageur, Voyages-sncf.com a décidé d'aller plus loin et de poursuivre son action au côté d'Action Carbone pour sensibiliser et informer ses clients sur leur propre impact et leur donner les moyens de le réduire. **65% des Français voyageurs se déclarent d'ailleurs « prêts à reverser 5% du prix de leur transport à une association reconnue pour compenser leurs émissions de CO₂ et lutter contre le réchauffement climatique »**, selon une étude réalisée par TNS-Sofres pour Voyages-sncf.com et le Routard.com (mars 2007).

Compenser avec Voyages-sncf.com... concrètement...

Il s'agit de participer au financement de projets « sobres » en carbone permettant d'éviter des émissions de gaz à effet de serre (efficacité énergétique, énergies renouvelables...) et de projets de « séquestration » permettant d'absorber une partie du carbone atmosphérique (reboisement)... **La compensation volontaire prend la forme d'un don. 85 % des sommes reçues sont directement reversés aux projets de compensation soutenus par le programme.** Par ailleurs, comme toute association d'intérêt général, GoodPlanet.org délivre aux donateurs un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt. **Action Carbone** est un programme responsable et solidaire, à but non lucratif, pour lutter ensemble contre le changement climatique.

Parce qu'il est urgent d'agir

Un Français émet chaque année l'équivalent de 8,8 tonnes de CO₂ en moyenne. C'est plus de 4 fois ce que la Terre peut absorber par an et par personne. Ainsi, chacun de nous contribue à l'accroissement de l'effet de serre et au réchauffement global de la planète. Pour protéger notre climat, la priorité est la réduction des émissions de gaz à effet de serre à la source par l'adoption de comportements économes et responsables. C'est aux émissions dites « irréductibles » que la compensation volontaire propose d'apporter une réponse.

Sources : CITEPA et INSEE

Le calcul des émissions de gaz à effet de serre, comment ça marche ?

Pour évaluer l'impact d'un voyage sur le climat, le principe de calcul est le même pour tous les modes de transport : il s'agit de multiplier la distance parcourue par un facteur d'émissions de gaz à effet de serre (unité : gCO₂/voyageur.km).

Ces résultats sont calculés à partir de valeurs moyennes, en raison notamment de contraintes techniques, il s'agit donc bien d'une évaluation et non d'une valeur exacte.

- Voyages en voiture

3 classes de véhicules ont été définies, pour 3 catégories de carburant : petite voiture (jusqu'à 5 CV), voiture moyenne (6 à 10 CV), grande routière (11 CV et plus) ; essence, diesel, GPL. Le facteur d'émission a été calculé par km à partir de la consommation unitaire des véhicules et des émissions de chaque carburant. Il est donc indépendant du taux de remplissage.

- Voyage en avion

Le décollage est une source importante de consommation lors d'un vol en avion. Les émissions par voyageur.km sont donc différenciées selon deux distances : court courrier (< 1000 km) et moyen courrier (> 1000 km).

Par ailleurs, les vols avec escale sont plus contributeurs que les vols directs (décollage supplémentaire). Afin de prendre en compte cette surconsommation, les facteurs d'émissions sont multipliés par 1,2 sur ce type de trajet.

Les distances utilisées sont les distances « vol d'oiseau ».

- Voyages en train

• Trajets en France :

Le facteur d'émissions correspond à la moyenne pondérée des émissions de chacun des modes répartis de la manière suivante : 85% TGV, 10% TRN, 5% TER

• Trajets internationaux :

Le facteur d'émissions lié aux déplacements en train varie d'un pays à l'autre (ceci est dû notamment à la structure de production d'électricité de chaque pays). Pour intégrer cette différence, un calcul moyen a été réalisé sur le top destination des ventes « train » de voyages-sncf.com depuis ou vers l'étranger.

Le facteur d'émissions est donc composite : facteur d'émissions français pour la fraction du voyage réalisée sur le territoire (60% en moyenne) et facteur d'émissions moyen des destinations étrangères majoritaires sur la fraction internationale (40% en moyenne).

Les distances utilisées sont les distances « vol d'oiseau » majorées d'un facteur de 1,35 (représentant l'écart moyen entre la distance « vol d'oiseau » et le trajet réel parcouru par le train).

Sources : Voyages-sncf.com - ADEME

A propos de Voyages-sncf.com

Voyages-sncf.com, la première agence de voyages en ligne française s'engage pour plus de tourisme responsable avec l'EcoComparateur en 2006, les Trophées du Tourisme responsable et la compensation en 2007. Premier site marchand et premier média du monde du tourisme en France, le site recense 9 millions de visiteurs uniques par mois en 2006 et propose d'acheter en ligne billets de trains, billets d'avions, locations de voitures, locations de vacances, chambres d'hôtel, séjours clé en main et Alacarte® et également des spectacles, excursions, musées... (Loisirs+). Un large choix et des prix compétitifs sont offerts toute l'année, pour tous types de voyages dans le monde entier : SNCF, 480 compagnies aériennes, 67 000 hôtels référencés, 5 loueurs de voitures. www.voyages-sncf.com

A propos d'Action Carbone

Conscient de l'impact de ses activités sur le climat, le photographe Yann Arthus-Bertrand a choisi de financer des projets d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de reforestation dans les pays du Sud afin de compenser ses émissions de gaz à effet de serre tout en aidant les populations locales.

L'association GoodPlanet, qu'il préside, a ainsi décidé, avec le soutien de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), de donner à chacun les moyens de suivre la même démarche et d'agir concrètement en faveur du climat. Avec le programme Action Carbone, les entreprises, institutions et particuliers ont désormais eux aussi la possibilité de mesurer leur impact, réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et participer à la compensation volontaire. www.actioncarbone.org

Contacts Presse

Voyages-sncf.com :
Samira Chakkaf Andalouci
+ 33 1 45 19 29 13
schakkaf@voyages-sncf.com

EURO RSCG C&O :
Eve de Rothiacob/ Benjamin Sasu
+33 1 58 47 95 37
eve.de-rothiacob@eurorscg.fr benjamin.sasu@eurorscg.fr